

Beaux-Arts.

Sommaire.

Monsieur le Directeur, vous vous êtes plaint de retards qui auraient été apportés par mon Ministère dans les avances de fonds qui vous ont été faites jusqu'à présent, pour le paiement des dépenses de l'Académie Impériale de France à Rome.

J'ai voulu me rendre compte de la cause de ces retards afin de les faire cesser à l'avenir et j'ai fait examiner, dans ce but, les diverses pièces de correspondance relatives à la Comptabilité de l'Académie.

Cet examen m'a fourni la preuve, Monsieur le Directeur, que les retards dont vous vous plaignez ne sauraient être attribués aux agents de mon administration pas plus qu'à ceux du Ministère des Finances, mais qu'ils proviennent exclusivement de la lenteur que votre service met habituellement à me produire les pièces comptables justificatives. Il y a donc là une réforme à introduire.

Vous savez, Monsieur le Directeur, que le taux des avances de fonds qui peuvent

M. Schnetz, Directeur de l'Académie Impériale
de France à Rome.

régulièrement être faites aux administrateurs
et limitées par le loi de finances au chiffre
de 20.000^{fr}. Si donc, après avoir reçu un 1^{er} crédit
de cette somme, vous me demandez de vous en ouvrir
un second, je ne puis accéder à votre demande
qu'autant que vous m'avez justifié préalablement
de l'emploi sinon de la totalité, du moins d'une
partie du 1^{er} crédit, afin que le trésor ne se
trouve jamais à découvert pour une somme
excédant le taux réglementaire de 20.000^{fr}.
J'ai bien voulu consentir quelquefois à dépasser
ce taux pour vous faciliter le paiement de
dépense de l'Académie, mais c'est à titre
d'exception seulement. En conséquence je vous
engage à organiser votre service de telle sorte
que vos demandes de fonds ne précèdent jamais
l'envoi de justifications applicables aux
avances antérieures. Vous pouvez si besoin est,
au lieu de faire des bordereaux trimestriels m'en
adresser un tous les deux mois et même tous les
mois, j'en y vois, quant à moi, aucune espèce
d'inconvénient.

Agnez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération très
distinguée.

Le Ministre d'Etat.

M. de M. Y